



CERTIFICAT

Les Meilleurs Cabinets d'Avocats 2019

LE POINT ET STATISTA

décernent à

Chassany Watrelot & Associés

la distinction

« MEILLEURS CABINETS D'AVOCATS 2019 »

Le palmarès des meilleurs cabinets d'avocats 2019 est composé d'une liste de cabinets qui ont un site en France métropolitaine et qui ont reçu le plus de recommandations ainsi que les meilleures évaluations dans les domaines juridiques pertinents.

Pour élaborer le palmarès, Statista, en partenariat avec Le Point, a réalisé une enquête approfondie en interrogeant :

Des avocats qui travaillent dans des cabinets

Des juristes d'entreprise qui collaborent souvent avec des cabinets d'avocats

Des clients qui ont déjà consulté un cabinet d'avocats en tant que particuliers ou au nom d'une entreprise

Renaud Grand-Clément

Vice Président
SEBDO Le Point SA

Dr. Friedrich Schwandt

Président-Directeur Général
Statista

Précisions : Le Point n'attribue le label que sur commande individuelle et exclusivement aux entreprises primées « Meilleurs Cabinets d'Avocats 2019 ». La sélection résulte exclusivement de critères d'évaluation définis par Statista, l'un des plus grands portails de statistiques internationaux. Le Point et Statista déclinent toute responsabilité quant à l'exhaustivité de la liste des entreprises retenues afin d'établir le palmarès des Meilleurs Cabinets d'Avocats. La publication de ce certificat et du logo « Meilleurs Cabinets d'Avocats 2019 » à des fins de communication interne ou externe est soumise à l'acquisition préalable d'une licence d'exploitation auprès de Statista. Enquête publiée dans le magazine Le Point.

Le Point

statista